



Réunion du Comité Syndical

du 2 décembre 2014

CS – 6.03
Approbation du Bulletin Officiel
du 23 septembre 2014

RAPPORT
Présenté par Monsieur le Président

Le deuxième jour du mois de décembre de l'année deux mil quatorze à dix huit heures, les membres du Comité Syndical du S.E.R.T.R.I.D. (Syndicat mixte d'Etudes et de Réalisations pour le Traitement Intercommunal des Déchets), dont le nombre en exercice, titulaires et suppléants est de trente six, légalement convoqués, se sont réunis au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D., sous la présidence de Monsieur Olivier DEROY, président pour l'examen des rapports inscrits à l'ordre du jour.

Etaient présents :

- Délégués titulaires :

C.A.B. : MM. Olivier DEROY, Bernard DRAVIGNEY, Ian BOUCARD, Jean-Pierre CUENIN, Mmes. Marie ROCHETTE DE LEMPDES, Marie-Laure FRIEZ

S.I.C.T.O.M. : MM. Patrick MIESCH, Sébastien FLOTAT jusqu'au point CS-6.06 inclus, Luc SENGLER, Pierre REY

C.C.S.T. : MM. André HELLE, Claude BRUCKERT, Pierre VALLAT

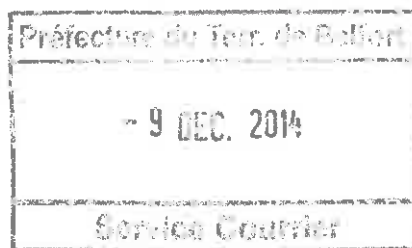
- Délégués suppléants avec voix délibératives :

C.A.B. : Mme. Bernadette PRESTOZ

S.I.C.T.O.M. : M. Thierry STEINBAUER

C.C.S.T. : NEANT

Le quorum est atteint : 15 présents



- Délégués suppléants sans voix délibératives :

C.A.B. : M. Thierry PATTE

S.I.C.T.O.M. : MM. André PICCINELLI, Michel JARDON

C.C.S.T. : M. Jean LOCATELLI

Etaient excusés

- **Délégués titulaires** :

C.A.B. : Mme. Françoise RAVEY, MM. Jacques BONIN, Yves VOLA
Pouvoir : M. Jacques BONIN donne pouvoir à M. Olivier DEROY

S.I.C.T.O.M. : M. Hervé GRISEY

C.C.S.T. : NEANT

- **Délégués suppléants** :

C.A.B. : MM. Stéphane GUYOD, Philippe CHALLANT

S.I.C.T.O.M. : Mme. Félice ZWINGELSTEIN

C.C.S.T. : NEANT

Etaient absents

- **Délégués titulaires** :

C.A.B. : NEANT

S.I.C.T.O.M. : M. Emile EHRET

C.C.S.T. : NEANT

- **Délégués suppléants** :

C.A.B. : MM. Mazouz BENLAZERI, Raphaël RODRIGUEZ, Jean-Claude MARTIN, Michel ORIEZ, Mme. Loubna CHEKOUAT

S.I.C.T.O.M. : MM. Gilles HEINRICH, Henri OSTERMANN

C.C.S.T. : MM. Frédéric ROUSSE, Thierry MARCIAN



Réunion du Comité Syndical

du 2 décembre 2014

CS - 6.03

**Approbation du Bulletin Officiel
du 23 septembre 2014**

RAPPORT

Présenté par Monsieur Olivier DEROY
Président

Approbation du Bulletin Officiel du 23 septembre 2014

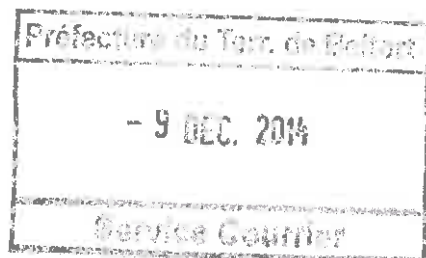
Monsieur le Président invite le Comité Syndical à se prononcer sur le Bulletin Officiel du 23 septembre 2014.

A l'UNANIMITE, le Comité Syndical :

- ADOPTE le Bulletin Officiel du mardi 23 septembre 2014**

Ainsi délibérée au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D. le 2 décembre 2014, ladite délibération ayant été affichée par extrait le conformément à l'article 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Dépôt en Préfecture le



**POUR EXTRAIT CONFORME
Bourgogne, le 9 décembre 2014
Le Président,**


Olivier DEROY

*La présente délibération peut faire
l'objet d'un recours devant la
juridiction administrative dans le
délai de deux mois à compter de sa
publication et de son affichage*